

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



Avis

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de Betzdorf a modifié par délibération du 5 juillet 2024 la taxe à payer pour la location des chalets communaux.

La délibération a été approuvée par Monsieur le Ministre des Affaires intérieures en date du 12 septembre 2024, réf. : FC05-2024-A333. Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Berg, le 18 septembre 2024.
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several bold, sweeping strokes, positioned below the text 'Le bourgmestre,'.

Le secrétaire communal,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several bold, sweeping strokes, positioned below the text 'Le secrétaire communal,'.

